

Saint-Maurice, novembre 2013.

Chères Mauritiennes, chers Mauritiens,
Chers Concitoyens,

Conseiller municipal à Saint-Maurice, je souhaite prolonger mon action avec l'appui du plus grand nombre des habitants de la Commune.

Encouragé par de nombreux Mauritiens, j'ai décidé de constituer une liste en vue de l'élection municipale de mars 2014.

Depuis quelques semaines, nous sommes de plus en plus nombreux à nous y investir. Nous souhaitons l'adhésion de tous les volontaires désireux d'y apporter leur soutien par leurs idées et leurs compétences respectives.

Pour participer à ce scrutin proportionnel, cette liste doit rassembler 33 personnes, toutes électrices et électeurs de la Commune. Elle portera le nom de

LISTE CITOYENNE pour SAINT-MAURICE

et défendra les valeurs d'Indépendance, de Responsabilité et de Transparence.

Aujourd'hui, je viens vers vous dans cette perspective. Nous avons établi quelques conditions simples. Leur énoncé peut vous étonner tant elles paraissent naturelles et de bon sens. Pourtant, nombre d'élus, y compris de la majorité municipale sortante, ne les respectent pas toutes.

Tous les membres de la liste devront satisfaire les conditions suivantes :

- Habiter à Saint-Maurice.
- N'avoir aucune responsabilité dans quelque parti politique que ce soit.
- N'avoir aucune ambition politique extérieure à la commune de Saint-Maurice et à la Communauté de Communes de Charenton-le-Pont / Saint-Maurice,
- Se souvenir en permanence avoir été élu par nos concitoyens dont nous n'avons pas le droit de trahir la confiance, y compris face aux lobbies et autres groupes de pression,
- Etre respectueux de la profession de foi et de la charte fondatrice de la liste au sein de laquelle chacun aura été élu,
- A faire de la liberté d'expression, du dialogue et des principes Républicains, les priorités élémentaires de l'action commune.

Chacun de ces principes naturels sont clamés haut et fort par tous les candidats... nous savons malheureusement ce qu'il en advient quand une démarche partisane ou les intérêts d'un parti viennent s'inscrire entre ces lignes.

En ce qui me concerne, considérant que la discipline électorale à l'échelon National ne doit pas polluer la vie locale, je me suis détaché du mouvement politique (CAP21) auquel j'appartenais encore lors de l'élection de 2008.

Je vous invite donc dès maintenant à me rejoindre au sein de notre liste et à soutenir notre projet à l'occasion de l'élection municipale de mars 2014.



**Christian OUVRAY, Conseiller municipal sortant,
LISTE CITOYENNE pour SAINT-MAURICE**

65 ans, trois enfants et quatre petits-enfants, j'habite Saint-Maurice où j'exerce la profession d'Architecte.

Tant à titre personnel que professionnel, je porte depuis plusieurs décennies un intérêt particulier aux questions environnementales. À ce titre, Membre désigné par l'Ordre des Architectes, je siége au CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires & Technologiques) d'un département parmi les plus sensibles (95).

Contactez-nous dès maintenant au **06 29 70 35 44** ou à l'adresse e-Mail :
christianouvray2014@yahoo.fr

*Le 23 mars prochain, votez pour des gens
comme vous, votez enfin pour vous !*
